Proclamation

Courtoyers

ARCHIVES DE L'ETAT
Grand-Duché
de Luxembourg
0003

Luxembourgeois

Le Pays se trouve atteint dans ses plus chères affections

Notre vénéré Souverain vient de succomber au mal terrible qui le minait depuis des années.

Il laisse le Luxembourg dans une deuil profond, en proie à de poignants regrets, ... mais il le laisse aussi libre indépendant, prospère. — L'histoire de ce long règne se résume en deux mots : plus de quarante années de progrès et d'indépendance. Cette oeuvre du Défunt qui est la gloire et qui fait notre bonheur lui survivra. Aussi les bénédictions de tout le peuple suivront le Roi bien au delà de la tombe.

Puissent elles aider à consoler S. M. la Reine et sa Royale enfant qui se souviendront parfois avec émotion des acclamations enthousiastes auxquelles, dans des jours meilleurs nous avions habitué la famille Royale. —

Avec Guillaume III s'éteint la lignée masculine de la glorieuse Maison d'Orange-Nassau qui après avoir déjà brillé durant plus vif éclat durant des siècles nous a encore donné trois Souverains éminents et aimés et un Prince Lieutenant à jamais vénéré. —

Aux termes de l'art. 3 de la Constitution la Couronne Grand-Ducale a passé de plein droit sur la tête de S. Alt. Sérénissime le Duc Adolphe de Nassau.

Les autorités constituées demeurent en fonctions. —

Le pays ne connaît encore de son souverain que ce que la renommée lui a appris de ses qualités chevaleresques, de son passé sympathique, fier et noble. Mais confiant et calme il sait aussi que nos droits et nos intérêts les plus chers sont désormais indissolublement liés à l'auguste personne du Grand-Duc Adolphe. Il est tout notre espoir, il sera notre force, notre sauvegarde.

Aussi avec la Couronne S. Altesse Royale héritera de toute la fidélité, du respect et de l'affection inébranlables dont de tout temps les Luxembourgeois ont entouré leur Souverain et qui dans notre pays ont toujours été la base du trône et [illegible] ornement.

Que Dieu protège Notre Souverain la famille Grand-Ducale et notre chère patrie à jamais inséparables.